

Nos 5 recommandations pour renforcer la sobriété énergétique des collectivités territoriales

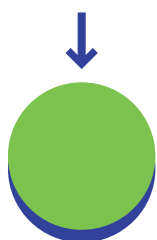


Étude sur les plans de sobriété des collectivités • hiver 2022-2023

À l'automne 2022, les collectivités territoriales ont dû faire face à une conjoncture énergétique tendue, marquée par la hausse des prix de l'énergie et un risque de délestage. Pour y répondre, le gouvernement a lancé un premier plan de sobriété énergétique, et de nombreuses collectivités ont alors mis en place des mesures permettant de réduire significativement leur consommation d'énergie.

La sobriété énergétique s'affirme ainsi comme un levier essentiel et complémentaire aux actions de rénovation des bâtiments : elle maximise les bénéfices des rénovations et inscrit les économies dans la durée.

Nous avons recueilli les retours d'expérience d'une vingtaine de collectivités territoriales dans une étude menée avec Enertech, dont nous avons tiré 5 recommandations pour renforcer la sobriété énergétique au sein des bâtiments publics tertiaires de votre collectivité.



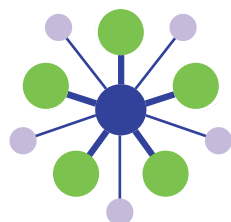
Recommandation 1

Renforcer les actions de sobriété **en investissant davantage dans les ressources humaines et matérielles** pour exploiter pleinement le potentiel d'économies d'énergie.



Recommandation 2

Établir une base de données **patrimoniale complète** et des outils de suivi pour optimiser la gestion énergétique et pérenniser les économies d'énergie.



Recommandation 3

Adopter la sobriété énergétique au quotidien **en réorganisant les services et en mettant en place une gouvernance** avec des comités de pilotage et des objectifs clairs.

Passez à l'action avec ACTEE

Pour vous soutenir au mieux dans l'application de ces trois recommandations, nous mettons à votre disposition des outils d'aide à la décision :

■ Le Fonds CHENE

Nous soutenons les initiatives de sobriété énergétique en finançant jusqu'à 50 % du coût des outils essentiels à sa mise en œuvre (logiciels de suivi des consommations, équipements de mesure et de télérelève, etc.). Nous soutenons également la mise en place d'une gouvernance dédiée au travers du financement des postes d'économies de flux, référents techniques chargés de l'animation et de la coordination des actions de sobriété énergétique au sein des collectivités.

■ Nos différents sous-programmes

- ACTEE CUBE
- EffACTEE+
- Lum'ACTEE+
- Ecopousse par ACTEE

■ **Notre centre de ressources gratuites** créées par nos experts.



Recommandation 4

Privilégier la sobriété énergétique dans les stratégies immobilières **en favorisant la rénovation**, en repensant les usages et en optimisant le parc.

Passez à l'action avec ACTEE

Nous finançons jusqu'à 80 % des Schémas Directeurs Immobiliers (SDIE), des outils indispensables pour acquérir une connaissance approfondie du patrimoine immobilier de votre collectivité. Cette visibilité vous permettra d'adopter des stratégies d'optimisation adaptées à votre parc immobilier, facilitant ainsi la mise en œuvre de plans de sobriété efficaces et ciblés.



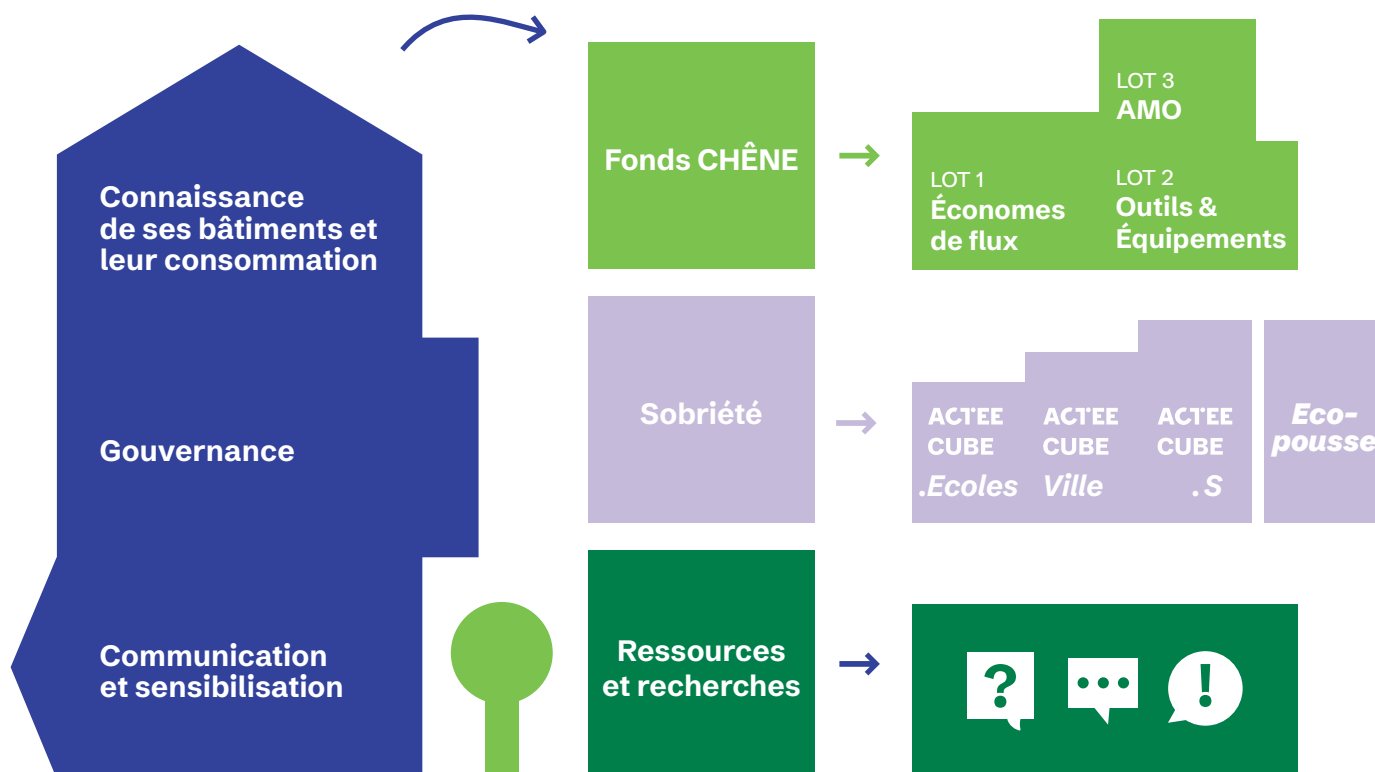
Recommandation 5

Favoriser la sensibilisation et la concertation collective des agents et des usagers pour renforcer l'adhésion et pérenniser la culture de la sobriété énergétique.

Passez à l'action avec ACTEE

Nous finançons, en partenariat avec le CEREMA et l'IFPEB, les programmes ACTEE CUBE pour sensibiliser les usagers des bâtiments publics, tels que les élèves, les enseignants, et les agents techniques, aux enjeux de la sobriété énergétique. Ces initiatives visent à promouvoir une meilleure compréhension et adhésion aux pratiques de sobriété, en impliquant directement les usagers dans une démarche de réduction des consommations d'énergie.

Notre accompagnement



Nous contacter

ACTEE (SASU FNCCR)

19 rue Cognacq-Jay, 75007 Paris
actee@fnccr.asso.fr
www.programme-cee-actee.fr



Selma GERAUT

Cheffe de projets sobriété
énergétique
s.geraut@fnccr.asso.fr

Mathias QUARTERON

Chargé de mission / référent CUBE
m.quarteron@fnccr.asso.fr

ACTEE (SASU FNCCR)
Siège social: 20, bd de La Tour-Maubourg, 75007 Paris
Bureaux: 19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris
Numéro SIRET: 97865712000017 Numéro APE: 7112B
Guillaume Perrin, Directeur SASU FNCCR et directeur
d'ACTEE

Pour en savoir plus,
consultez l'étude
complète



ACT'EE | Co-porté
par la FNCCR

En
partenariat
avec

